

Accueil / France - Monde / Justice

Ex-prison Saint-Michel à Toulouse : retour à la case Justice

ABONNÉS 



En marge d'une cérémonie patriotique récente, le préfet a confié que l'ex prison n'était plus à vendre. /
DDM - XAVIER DE FENOYL /



Justice, Urbanisme - Aménagement, Toulouse

Publié le 06/06/2023 à 07:01

Philippe Emery

[Écouter cet article](#)

Powered by **ETX Studio**

00:00/04:30

L'État ne voudrait plus vendre l'ex prison Saint-Michel, à Toulouse, qui pourrait accueillir une cité judiciaire... et pénitentiaire. Le site a déjà failli abriter notamment un centre d'art, un auditorium puis un collège.

Tout ça pour ça ! Depuis la désaffectation de l'ancienne prison, en 2009, les projets se sont succédé pour lui trouver une nouvelle fonction, sans vraiment convaincre ni aboutir. L'État, propriétaire, voulait vendre ce site proche du centre-ville, desservi (au pied du mur d'enceinte) par le métro et qui faisait saliver les promoteurs immobiliers.

Le 27 mai dernier, le préfet Pierre-André Durand, fraîchement arrivé en Occitanie (il a été nommé le 30 janvier 2023) siffle ce qui ressemble à une fin de partie. Interrogé par Guillaume Drijard, le président du comité de quartier Saint-Michel en marge d'une cérémonie patriotique, le plus haut représentant de l'Etat dans la région lui déclare : « Il n'y a plus d'appel à projets. On ne vend plus ».

Scénario retenu à l'automne 2023

Du côté de la préfecture, on se veut prudent, ce lundi, rappelant : « En 2022, l'Etat a organisé un appel à manifestation d'intérêt en vue de sa valorisation (de la prison, NDLR). Dans le même temps, l'Etat étudie des solutions autour de ses propres services, [...] Les services immobiliers de l'Etat étudient un scénario où différents services de la Justice pourraient s'installer dans ce site [...] tout en étant à proximité du palais de la justice [...] Cette étude permettra de déterminer, à l'automne 2023, quel sera le scénario à retenir », indiquent encore les services de l'Etat, « ce choix sera dicté par l'engagement pris d'assurer la meilleure intégration possible du site dans le quartier, conformément au souhait de ses habitants ».

« Depuis des années, je me bats pour le renforcement des moyens humains de la Justice à Toulouse. J'ai obtenu certains résultats mais je trouve que nous sommes encore loin du compte eu égard à l'ampleur des besoins issus, tout à la fois, de notre extraordinaire dynamisme démographique et du volume des affaires de délinquance / sécurité à traiter », relève de son côté Jean-Luc Moudenc. « Une cité judiciaire à Toulouse, que j'appelle de mes vœux depuis longtemps, ne peut donc, logiquement, que recueillir mon approbation », poursuit le maire de Toulouse, peut-être un peu surpris par ce retournement de l'Etat, lui qui s'estimait lâché par celui-ci pour le financement de son projet d'auditorium.

Restera à caser auditorium et collègue ailleurs

« Je défendrai le respect, dans cette nouvelle perspective, des acquis de la concertation que nous avons menée avec le quartier, à savoir la préservation de l'architecture originale de l'ex-prison et la création d'espaces verts entre les branches de l'étoile accessibles au public, note Jean-Luc Moudenc, j'ai aussi indiqué – oralement et par écrit – à l'Etat la nécessité de rechercher ensemble un nouveau site pour le

projet d'auditorium dont l'Orchestre national du Capitole a besoin ».

«Si le projet était amené à évoluer, le Département restera attentif à ce que cela se fasse au profit d'un équipement public», indique le Conseil départemental. Il devra aussi trouver un autre site que l'ex prison pour le collège qu'il souhaite ouvrir en centre-ville. Ce pourrait être la gendarmerie des allées, dont il est propriétaire, si la caserne de Balma est construite. L'ex prison, même sans auditorium, reste au cœur d'une vaste opération urbaine de chaises...musicales.

Nouvel épisode d'une saga à suspense de 14 ans

La prison a été construite au XIX^e siècle par le Département sur les plans de l'architecte Jean-Jacques Esquié. Sa structure d'étoile à cinq branches est inspirée de la conception venue d'outre-atlantique dite philadelphienne. Léguée à l'Etat à la Libération, la prison est désaffectée en octobre 2009. Sa partie dite du castelet, protégée au titre des monuments historiques en 2011, devient un centre municipal retraçant son histoire et celle de la Résistance. L'État souhaite vendre le reste du site, soit la plus grande partie. Douste-Blazy y voit une sorte de Villa Médicis dédiée à « l'art et l'ingénieur », Cohen veut y abriter l'école Sup de Co, Moudenc y imagine un auditorium, enterré puis aérien, pour l'Orchestre du Capitole, des logements et un jardin public. Puis le Département propose, lui aussi après concertation avec le quartier, collège, espaces culturels, logements jeunes, seniors et sociaux, commerces responsables et espaces verts. L'État reprend donc la main pour ce qui ressemble à un retour à la case prison...ou tout au moins à la case justice.

Les plus lus

 Lus

 Commentés

- 1 **Carnet noir.** "Je l'ai trouvé décédé dans son lit" : Jérémy Ferrari s'exprime après la mort de Guillaume Bats
- 2 **Insolite.** VIDEO. Assommée lors d'une course au fromage, elle termine en tête : "Je me souviens d'avoir couru et de m'être réveillée dans la tente"

INFO LA DEPECHE. Incroyable saisie à Toulouse : les policiers arrêtent un couple